

Bulletin de transfert individuel

de votre épargne constituée chez un ancien employeur/ancien gestionnaire*

*Merci de compléter un bulletin par gestionnaire de plans à transférer

Je soussigné(e)

Madame Monsieur

Nom		Date de naissance j j m m a a a a
Prénom		Commune de naissance
N° de sécurité sociale	(Obligatoire)	Pays de naissance
N° et nom de la rue		
Code Postal	Commune	
N° de téléphone	E-mail	

déclare avoir acquis des droits/avoirs chez le gestionnaire

Nom du gestionnaire

Adresse du gestionnaire

dans le cadre d'un :

N° de compte ou de contrat chez ce gestionnaire ▼

PEE (Plan d'Epargne Entreprise)

et/ou d'un plan d'épargne retraite :

PERCO (Plan d'Epargne pour la Retraite Collectif)

PER (Plan d'Epargne Retraite Collectif, Obligatoire, Unique)

PER Individuel

PERP (Plan d'Epargne Retraite Populaire)

Contrat MADELIN

Article 83 (droits transférables uniquement si vous n'êtes plus tenu d'adhérer au contrat.)

1 | 2

et dispose de l'ancienneté nécessaire pour adhérer au(x) plan(s) ci-dessous de mon employeur actuel dont le gestionnaire est HSBC Epargne Entreprise.

PEE (Plan d'Epargne Entreprise)

PERE-CO (PER Collectif)

Grille de compatibilité des transferts entre plans/contrats

	PEE	PERE-CO
PEE	✓	
PERCO	✓	✓
PER		
. Individuel	✓	
. Collectif		✓
. Obligatoire		
. Unique		
PERP	✓	
Contrat MADELIN		✓
Article 83		✓

Nom entreprise

N° d'entreprise^A

N° de compte¹

1 En haut à gauche de votre courrier d'accueil ou de vos relevés de compte.

Tampon de l'entreprise

RIB HSBC Epargne Entreprise

IBAN F R 7 6 3 0 0 5 6 0 0 0 1 0 0 0 1 0 3 3 2 0 8 9 0 8 3
BIC C C F R F R P P

Libellé du virement

Transfert individuel_N°entreprise^A_NOM du salarié

Je demande le transfert de 100 % de mes avoirs **en compte chez le gestionnaire indiqué en page 1**

en provenance du PEE de mon ancien employeur

> vers le **PEE de mon employeur actuel**

▼ J'indique LE CODE ET LA DENOMINATION DU FCPE dans lequel je souhaite transférer mes avoirs

en provenance du/de

- PERCO
- PER (collectif, obligatoire ou unique)
- PER Individuel
- PERP (Plan d'Epargne Retraite Populaire)
- Contrat MADELIN
- Article 83 (uniquement si vous n'êtes plus tenu d'adhérer au contrat.)

> vers le **PERE-CO de mon employeur actuel**

En gestion libre dans le FCPE

▼ J'indique LE CODE ET LA DENOMINATION DU FCPE dans lequel je souhaite transférer mes avoirs

OU

En gestion pilotée

▼ J'indique MON HORIZON D'INVESTISSEMENT souhaité
ou
de
départ à la retraite

m	m	a	a	a	a
---	---	---	---	---	---

- A défaut de renseignement et sous réserve que nous disposions de votre numéro INSEE ou de votre date de naissance, l'horizon sera retenu.
- Tout changement d'horizon s'appliquera également à vos éventuels avoirs déjà investis dans la gestion pilotée.
- Si vous avez déjà des avoirs investis en gestion pilotée, les avoirs transférés seront investis sur la
- Vous pouvez à tout moment changer ces paramètres de gestion pilotée en vous connectant au site internet ou à l'application mobile.

2 | 2

Avant d'effectuer votre transfert, vous devez vous assurer auprès de votre ancien employeur qu'aucune somme ne vous sera plus versée après votre départ (participation ou intéressement dus au titre de votre dernière année dans l'entreprise). Dans le cas contraire, vous devrez attendre le versement de ces sommes pour demander le transfert de la totalité de vos avoirs vers le plan de votre nouvel employeur.

Cette opération ne vous sera pas facturée par HSBC Epargne Entreprise. L'opération sera réalisée par HSBC Epargne Entreprise au plus tard 5 jours ouvrés après la réception des flux financiers et administratifs en provenance de votre ancien gestionnaire. Elle donnera lieu à l'envoi d'un avis d'opération de la part d'HSBC Epargne Entreprise après l'investissement des sommes sur votre compte.

HSBC Epargne Entreprise ne saurait être tenu responsable d'un quelconque retard d'investissement dans les fonds récepteurs, du fait d'une réception tardive ou défaillante des flux administratifs et financiers transmis par votre ancien gestionnaire (teneur de compte/assureur).

Je reconnaissais avoir pris connaissance du règlement des plans d'épargne et des Documents d'Informations Clés (DIC) des FCPE proposés.

Fait à _____

Le _____

Signature _____

Ce bulletin, dûment complété est à retourner à **votre ancien gestionnaire** et à **HSBC Epargne Entreprise - Services aux Epargnantes (SAE) - TSA 20001 - 93736 BOBIGNY Cedex 09** accompagné impérativement des pièces jointes :

- une copie (recto/verso) de votre **pièce d'identité** (passeport ou carte nationale d'identité)
- une copie de votre **dernier relevé du produit d'épargne retraite** à transférer vers le PERE-CO
- justificatif de cessation du contrat de travail**